



ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY/MARNE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Création de Poste

Coordinateur du Projet de Santé Communauté Professionnelle Territoriale de Champigny-Sur-Marne

LES RÔLES DU COORDINATEUR DE SANTÉ :

Les missions du coordinateur varient selon les besoins définis par l'équipe.

Il exerce ses missions en relation avec les présidents de la CPTS de Champigny dans le cadre de la coordination de la CPTS de Champigny.

Il peut intervenir autour des différentes missions suivantes

ANIMATION :

Le coordinateur a pour mission de faire connaître la CPTS et ses missions aux professionnels et aux partenaires. Faire adhérer les acteurs du territoire aux projets de la CPTS.

Le coordinateur anime l'équipe de soins primaires et insuffle une dynamique de groupe. Il est fédérateur : il fédère les points de vue, les besoins, les idées et les investissements des professionnels de santé dans les différentes actions.

Il est capable de prendre des initiatives, est autonome et polyvalent

GESTION DE PROJETS :

- Le coordinateur de santé met en œuvre le projet de santé qui a été élaboré par l'équipe
- Il met en place les actions de santé publique choisies
- Il fait avancer les projets transverses
- Mise en place du système d'informations partagées
- Gestion et partage d'outils numériques
- Aide à la production de données
- Élaboration de protocoles de soins
- Organisation de réunions de cas complexes (organisation et comptes rendus)
- Réponse à des appels de projets
- Organisation d'actions de prévention

ADMINISTRATION :

- La comptabilité en lien avec le cabinet d'expertise comptable et le commissaire aux comptes
- La gestion des ressources humaines, recrutement de potentiels collègues (secrétaire)
- Les achats de fournitures et de matériels
- La vie de la structure (organisation d'Assemblées Générales, gestion de l'entretien du



ASSOCIATION CPTS de CHAMPIGNY/MARNE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

bâtiment...)

-Les budgets, dont les rémunérations liées à l'exercice coordonné

COMMUNICATION :

Le coordinateur de santé peut assurer des missions de communication interne et externe.

Missions de communication interne :

- Planification et organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles, suivies des décisions
- Organisation de formations pour les professionnels
- Accueil des nouveaux arrivants (secrétaires, stagiaires, nouveaux professionnels de santé...)
- Recherche d'information et documentation

Missions de communication externe :

- Demandes de financements
- Développement de partenariats avec des structures médico-sociales
- Décloisonnement ville/hôpital
- Gestion des relations institutionnelles : ARS, CPAM, URPS, collectivités territoriales...
- Alimentation du site internet de la CPTS
- Organisation du parcours de santé sur un large territoire

PROFIL DU POSTE :

Le coordinateur doit :

- Organiser et prioriser son travail
- avoir des capacités relationnelles et rédactionnelles, savoir travailler en équipe pluri professionnelle, être diplomate
- Mener un projet du diagnostic à l'évaluation, en passant par la gestion budgétaire
- Être capable de s'adapter aux différentes situations
- Accepter de nombreux déplacements
- Être occasionnellement disponible en soirée

FORMATION :

- Licence professionnelle à Master 2 santé publique ou coordination du système de santé
- Profils diplômés d'écoles ou d'universités en gestion de projet ou management.

Merci d'adresser vos candidatures par mail uniquement à l'adresse suivante : cpts.champigny@gmail.com

Pour toute information, contacter Madame Even Cathy : 07 72 40 36 91